

Résiliation anticipé bail 3/6/9.

Par Pro35, le 12/11/2008 à 13:28

Bonjour,

j'ai un soucis : artisan/commerçant depuis le 01/07/08 je n'ai pas encore commencé réellement mon activité (revenus nuls), pour des raisons personnelles je fais radier mon entreprise (individuelle) à compter du 14/11.

Mon problème est le bail commercial que j'ai contracté : j'essaye de diverses manières de joindre le propriétaire (mails, téléphone) en lui demandant s'il accepterait une résiliation amiable (judicieuse compte-tenu du fait que je n'ai aucune source de revenus) mais celui-ci ne me répond pas.

Je lui avait envoyé (il y a 2 semaines) le chèque de mon loyer de novembre en y joignant une copie de mon premier mail, chèque encaissé, mais pas de réponse.

Un ami m'a conseillé de lui envoyer un recommandé.

Quelqu'un a-il une idée ? J'avoue être plus que désespéré.

Merci.